



# SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL HABITAT NEUF

BAILLEURS SOCIAUX  
& PROMOTEURS

 PROMOTELEC SERVICES



# SOMMAIRE

---

02	Vos interlocuteurs dédiés
03	Promotelec   un acteur clé de la certification
04	Promotelec   une expertise éprouvée

---

## **PARTIE 1 - LES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION ET DE CERTIFICATION**

---

06	Certifiez vos logements avec Promotelec Services
07	Le processus de contractualisation
08	Le processus de certification

---

## **PARTIE 2 - LA CERTIFICATION HABITAT NEUF**

---

09	Habitat Neuf : une offre à compartiments
10	Les prestations complémentaires
11	• Analyse de compatibilité
12	• Visite de logement témoin
14	Le socle Habitat Neuf
21	Les options Habitat Neuf
22	• HRE   Habitat Respectueux de l'Environnement
30	• HAC   Habitat Adapté à Chacun
38	• EFFINERGIE   Labels Effinergie
43	• TFPB   Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
46	• BÂT. BIOSOURCÉ   Label Bâtiment Biosourcé
48	• ATH   Attestation thermique RT2012
50	• E+C-   Label E+C
51	• BONUS CONSTRUCTION   Bonus de constructibilité
54	• TERRITORIALISATION   Profil Ville de Paris

---



# VOS INTERLOCUTEURS DÉDIÉS



**Gaël NGUYEN**

Nord-Ouest - 06 02 08 44 18  
gael.nguyen@promotelec-services.com



**Nicolas BAZOT**

Responsable commercial France  
Sud-Ouest et Grand-Est - 06 75 75 01 54  
nicolas.bazot@promotelec-services.com



**Pierre Olivier FERRY**

Île-de-France - 06 45 92 64 65  
pierre-olivier.ferry@promotelec-services.com



**Théo TREMSAL**

Auvergne-Rhône-Alpes - 06 73 40 83 44  
theo.tremsal@promotelec-services.com



**Mickaël VIANCIN**

Grand-Ouest - 06 43 62 07 72  
mickael.viancin@promotelec-services.com



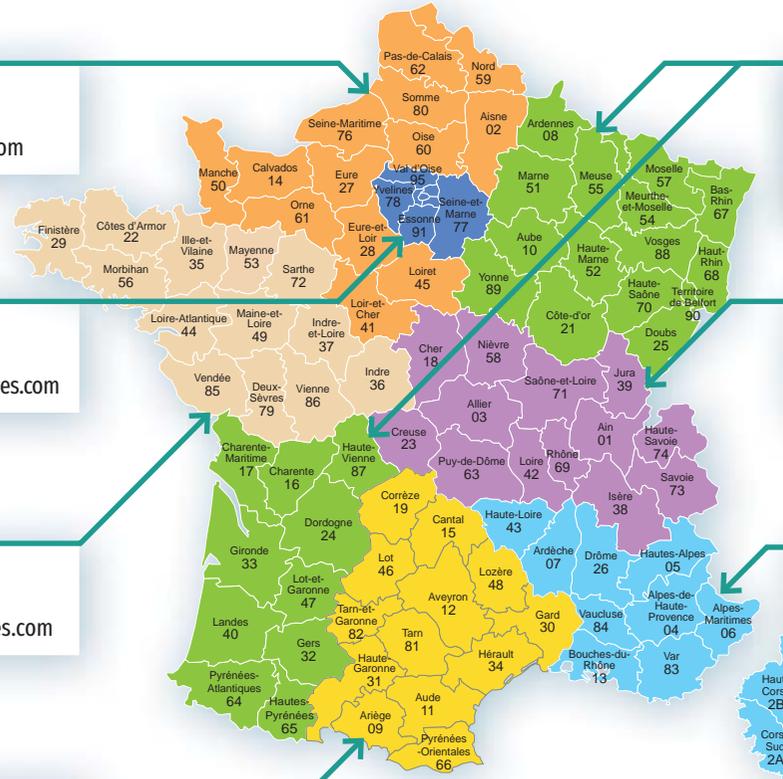
**Géraldine PAUZE**

Sud-Est - 06 75 75 00 20  
geraldine.pauze@promotelec-services.com



**Yoann LABRO**

Occitanie - 06 70 59 40 83  
yoann.labro@promotelec-services.com



## RETROUVEZ-NOUS :

Sur notre site internet :  
[www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)

Par mail :  
[contactlabel@promotelec-services.com](mailto:contactlabel@promotelec-services.com)

Sur LinkedIn :  
[groupepromotelec](https://www.linkedin.com/company/groupepromotelec)

Inscrivez-vous à notre newsletter et sur notre appli APS

# PROMOTELEC | UN ACTEUR CLÉ DE LA CERTIFICATION

## AVEC PROMOTELEC SERVICES

vous faites le choix d'un **acteur historique et novateur pour certifier**, en toute sérénité, **vos opérations de construction ou de rénovation** vers des logements toujours plus performants, économes et durables, grâce à nos **50 ans d'expérience** sur le marché et le **développement perpétuel de nouvelles certifications en lien avec les nouvelles réglementations**.



# PROMOTELEC | UNE EXPERTISE ÉPROUVÉE

## NOTRE EXPERTISE TECHNIQUE :

- ✓ **Reconnus comme expert pour accompagner l'État vers ses objectifs environnementaux et climatiques**, nous faisons partie des concertations pour la création des labels d'État et la définition des réglementations thermiques et environnementales.
- ✓ **Accrédités par le Cofrac depuis 2009**, nous sommes l'un des seuls acteurs français habilités à certifier la performance des logements.
- ✓ **Certifiés ISO 9001 2015**, nous possédons un système qualité en accord avec nos ambitions et notre quête perpétuelle d'amélioration continue et d'innovation.
- ✓ **Conventionnés par l'État pour délivrer les labels d'État et les attestations d'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ou de Bonus de constructibilité**, nous sommes l'un des seuls acteurs habilités sur lesquels se reposent les collectivités pour l'attribution de leurs aides de financement.
- ✓ **Conventionnés par l'Association Effinergie et l'Association BBCA**, nous sommes l'un des seuls acteurs habilités à délivrer les labels de ces organismes, moteurs sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments.





**PARTIE 1 - LES PROCESSUS  
DE CONTRACTUALISATION ET DE CERTIFICATION**

# CERTIFIEZ VOS LOGEMENTS AVEC PROMOTELEC SERVICES EN TOUTE SIMPLICITÉ



## 1 CONSTRUIRE VOTRE OFFRE

- ✓ Socle
- ✓ Options
- ✓ Analyse de compatibilité
- ✓ Visite de logements témoins



## 2 FORMULER LA DEMANDE

- ✓ Formulaire de demande
- ✓ Réception de l'offre
- ✓ Signature du contrat



## 3 SUIVRE LA DEMANDE

- ✓ Examen du dossier technique
- ✓ Visite sur site
- ✓ Analyse de cohérence finale



# LE PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION



## Contractualiser avec Habitat Neuf

1

### Formulaire de demande

Remplir et renvoyer le formulaire par email à votre interlocuteur dédié.

2

### Réception des identifiants APS & de l'offre

Réception des identifiants et de l'offre sous 48h après l'envoi du formulaire. Offre valable 6 mois. Les identifiants vous permettront d'accéder à l'application APS pour finaliser votre contractualisation en ligne.

3

### Signature du contrat et paiement

Renvoyer le contrat signé et paraphé, et régler la facture phase 1\*.

4

### Réception de l'avis de recevabilité & de l'attestation d'engagement

Début d'effet du contrat de certification.

**ENTRÉE  
DANS LE  
PROCESSUS DE  
CERTIFICATION**



\* La facturation se fait en 2 phases.



**RETROUVEZ LES COORDONNÉES  
DE VOTRE INTERLOCUTEUR DÉDIÉ  
EN PAGE 2**

# UN PROCESSUS DE CERTIFICATION SIMPLE, EN 3 ÉTAPES

## Certifier votre projet de construction avec Habitat Neuf

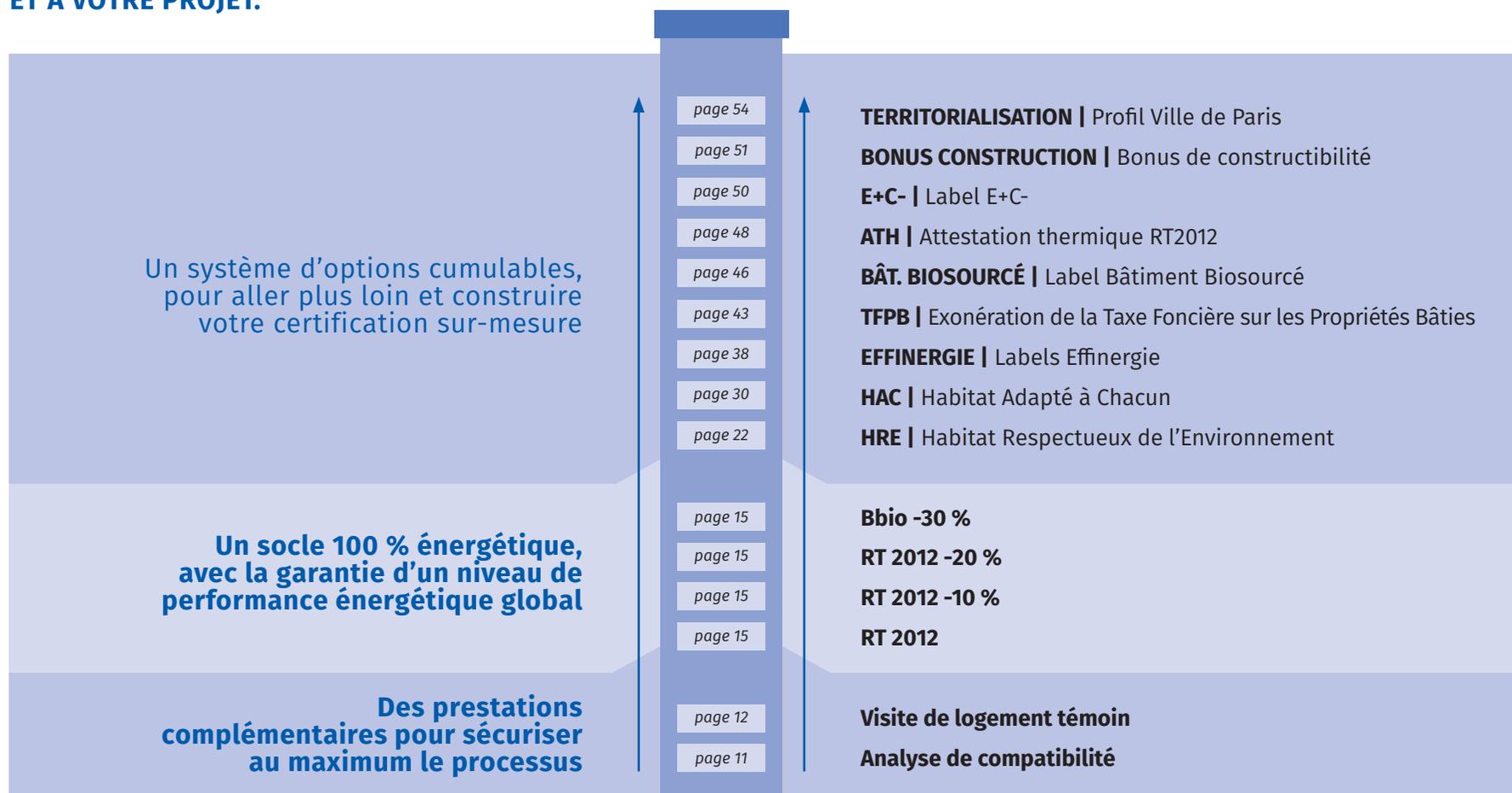


- ### VOS ACTIONS POUR SUIVRE VOTRE DEMANDE
- ✓ Transmission des documents techniques
  - ✓ Planification de la visite sur site
  - ✓ Transmission des justificatifs & documents complémentaires

\* Le nombre de logements visités fait l'objet d'un échantillonnage.

# HABITAT NEUF : UNE OFFRE À COMPARTIMENTS

UNE OFFRE MODULABLE ET CUMULATIVE,  
100 % ADAPTABLE À VOS ATTENTES  
ET À VOTRE PROJET.



# LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les prestations complémentaires offrent une garantie supplémentaire et permettent de mettre toutes les chances de votre côté pour obtenir votre certification Habitat Neuf, avec ou sans options.



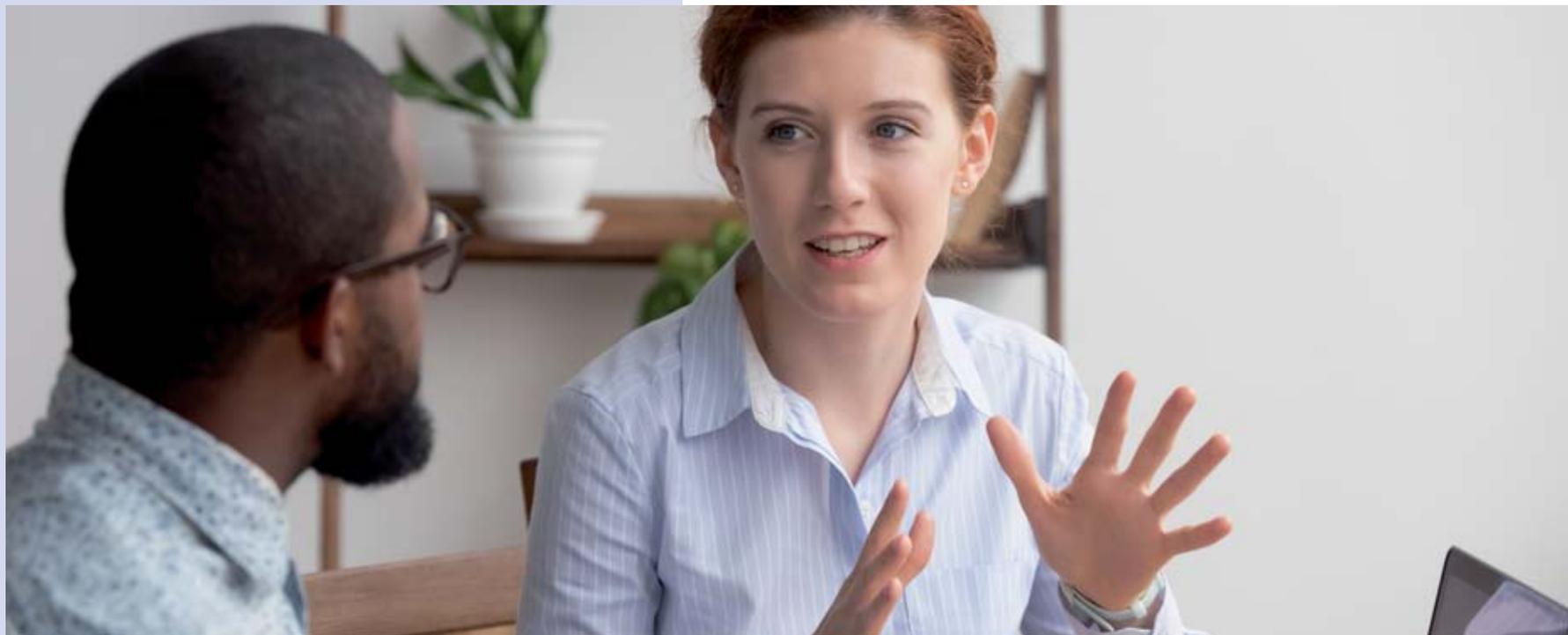
## FONCTIONNEMENT

- Les prestations complémentaires sont compatibles avec la certification Habitat Neuf et sont cumulables l'une avec l'autre.
- Le fonctionnement spécifique de chaque prestation est décrit dans les pages dédiées suivantes.



## LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Analyse de compatibilité
- Visite de logement témoin



## LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

# ANALYSE DE COMPATIBILITÉ

L'analyse de compatibilité permet de maximiser les chances de faire certifier vos logements, d'anticiper les problématiques et de faciliter la gestion de votre projet de construction.



### BON À SAVOIR

L'analyse de compatibilité peut être complétée par une réunion de présentation des conclusions de l'analyse, en physique ou en visio, pour présenter à vos équipes projet les résultats, répondre à leurs questions et mettre ainsi toutes les chances de votre côté pour certifier votre projet.



### FONCTIONNEMENT

- L'analyse de compatibilité est une analyse documentaire détaillée de votre projet au vu de vos objectifs de certification avec Habitat Neuf.
- À la fin de la prestation, un rapport détaillé des conformités et non-conformités de votre projet vous est remis, pour chaque exigence du socle, et des options sélectionnées, le cas échéant.



### CONTENU

- Repérage des points de conformité et de non-conformité en phase Conception du socle
- Anticipation des potentiels points de non-conformité en phase Réalisation du socle
- Revue détaillée des exigences des options Habitat Neuf sélectionnées pour votre projet
- Repérage des points de conformité et de non-conformité des options sélectionnées



### BÉNÉFICES

- ✓ + Simple pour se familiariser avec les spécificités de notre offre
- ✓ + Sûr pour les projets complexes ou les certifications sur-mesure, avec options
- ✓ + Intéressant économiquement pour mieux maîtriser les coûts de certification, anticiper les problématiques et limiter les modifications de dernière minute et les coûts associés

## LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

# VISITE DE LOGEMENT TÉMOIN

La visite de logement témoin permet de maximiser les chances de faire certifier vos logements grâce à une vérification sur site de la compatibilité du mode de construction avec la certification Habitat Neuf, et grâce à l'anticipation des problématiques (choix des équipements et matériaux, emplacements...) habituellement rencontrées dans la démarche de certification.



### FONCTIONNEMENT

- La prestation est une visite sur site d'un logement témoin, qui permet de relever sur site les conformités et non-conformités du projet vis-à-vis du référentiel de certification.
- À la fin de la prestation, un rapport de visite détaillé présentant l'ensemble des conformités et non-conformités du logement témoin vous est remis, pour chaque exigence du socle, et des options sélectionnées, le cas échéant.



### CONTENU TECHNIQUE

- Relevé sur site des points de conformité et de non-conformité vis-à-vis du socle
- Relevé sur site des points de conformité et de non-conformité vis-à-vis des options Habitat Neuf sélectionnées pour votre projet



### BÉNÉFICES

- ✓ + Simple pour se familiariser avec les spécificités de notre offre
- ✓ + Sûr pour anticiper les problématiques habituellement rencontrées à la fin des travaux
- ✓ + Intéressant économiquement pour mieux maîtriser les coûts de certification, anticiper les problématiques et les modifications de dernière minute et réduire les coûts associés

PRESTA.  
COMPL.

SOCLE

HRE

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE



# LE SOCLE HABITAT NEUF

Le socle Habitat Neuf permet de garantir un niveau de performance global minimum atteint par le bâtiment, en prenant en compte tous les postes clés du bâtiment, de l'enveloppe aux équipements. C'est un socle 100 % énergétique, pour aller droit à l'essentiel.



## FONCTIONNEMENT

- Le respect de l'ensemble des exigences du socle est obligatoire pour l'obtention de la certification.
- Un maximum d'exigences sont vérifiées dès la phase conception pour vous permettre d'anticiper, de détecter les non-conformités le plus tôt possible, et vous offrir la possibilité de corriger le projet si nécessaire, AVANT la réalisation des travaux.



## THÉMATIQUES DU SOCLE

- Performance énergétique du bâtiment
- Perméabilité à l'air et Ventilation
- Isolation
- Menuiseries
- Installation électrique et production locale d'électricité
- Chauffage et rafraîchissement
- Production d'eau chaude sanitaire



## BÉNÉFICES

- ✓ La garantie de la qualité et de la durabilité des équipements
- ✓ La garantie d'un niveau de performance global du bâtiment

## LE SOCLE HABITAT NEUF

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

La thématique Performance énergétique du bâtiment permet d'évaluer le niveau de performance global atteint par le bâtiment. Il peut s'agir de la performance énergétique seule, ou également de la performance en termes de réduction des émissions carbone dans le cadre d'une option E+C- notamment.



### CONTENU

- Définition du niveau RT 2012
- Définition du niveau RT 2012 -10%
- Définition du niveau RT 2012 -20% ★
- Définition du niveau Bbio -30% ★
- Définition générale des niveaux Énergie et Carbone du label E+C- ★ ★

★ niveaux recommandés pour la RE2020

★ pour les options E+C- et labels Effinergie 2017



### PRINCIPALES EXIGENCES

- Respect du niveau RT 2012 a minima
- Cohérence des calculs réalisés dans l'étude thermique : respect du dimensionnement, du zonage et des valeurs de Cep et Bbio pour chaque zone



### BÉNÉFICES

- ✓ Économie d'énergie
- ✓ Qualité globale du logement
- ✓ Contribution à faire un geste pour la planète

# PERMÉABILITÉ À L'AIR ET VENTILATION

La thématique Perméabilité à l'air et Ventilation permet d'améliorer la qualité de l'air intérieur tout en maîtrisant la performance énergétique globale du logement, et d'optimiser le fonctionnement de la ventilation de manière à garantir la performance et la durabilité des installations.



### CONTENU

- Perméabilité à l'air du bâtiment
- Perméabilité à l'air des réseaux
- Installations de ventilation



### PRINCIPALES EXIGENCES

- Performance de l'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques et du bâtiment
- Performance du groupe ventilation et des bouches d'entrée d'air et d'extraction
- Marquages qualité sur les équipements : des équipements testés, qui garantissent des performances durables
- Confort acoustique des installations de ventilation
- Performance électrique des groupes de ventilation
- Mise en œuvre de solutions pour favoriser la pérennité de l'installation : espace suffisant pour permettre l'entretien du groupe de ventilation, accessibilité des bouches d'extraction de ventilation (entretien/maintenance)



### BÉNÉFICES

- ✓ Économies d'énergie
- ✓ Confort acoustique
- ✓ Performance et durabilité des installations de ventilation

## LE SOCLE HABITAT NEUF

# ISOLATION

La thématique Isolation permet de s'assurer de la qualité et de la pérennité des isolants mis en œuvre. Elle donne également un ordre de grandeur des performances minimales recommandées par Promotelec pour obtenir une isolation hautement performante.



### CONTENU

- Isolation de l'enveloppe



### PRINCIPALES EXIGENCES

- Cohérence des isolants mis en œuvre au vu des performances visées
- Marquage ACERMI : certification de la résistance thermique atteinte par l'isolant
- Performance de l'isolation de la trappe d'accès aux combles



### RECOMMANDATIONS

- Résistances thermiques des isolants recommandées pour garantir une haute performance énergétique



### BÉNÉFICES

- ✓ Économies d'énergie
- ✓ Confort acoustique

## LE SOCLE HABITAT NEUF

# MENUISERIES

La thématique Menuiseries permet de garantir la qualité, la durabilité et la performance énergétique et acoustique des vitrages mis en œuvre.



# INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET PRODUCTION LOCALE D'ÉLECTRICITÉ

La thématique Installation électrique et production locale d'électricité permet de s'assurer de la sécurité électrique des installations de production et garantir la qualité de mise en œuvre.



## CONTENU

- Marquage qualité
- Performances du vitrage



## PRINCIPALES EXIGENCES

- Certification du vitrage
- Présence d'occultations sur les pièces de nuit
- Performances acoustiques et énergétiques des vitrages



## BÉNÉFICES

- ✓ Pérennité et qualité du vitrage
- ✓ Confort



## CONTENU

- Photovoltaïque
- Petit éolien & cogénération

SOCLE

HRE

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

# CHAUFFAGE ET RAFRAÎCHISSEMENT

La thématique Chauffage et Rafraîchissement permet de garantir la performance énergétique, la qualité et la durabilité des équipements de chauffage et de rafraîchissement mis en œuvre.



### CONTENU

- Qualité des équipements
- Performance et durabilité des équipements



### PRINCIPALES EXIGENCES

- Marquage qualité des émetteurs et générateurs
- Exigences acoustiques
- Niveau de performance des générateurs
- Pilotage des installations de chauffage et refroidissement
- Accessibilité pour la maintenance et l'entretien



### POINTS DE VIGILANCE

- Désolidarisation des générateurs
- Compatibilité du générateur de refroidissement avec l'installation de ventilation
- Présence d'un délesteur sur les installations (supérieur ou égal à 3 kW) à effet Joule



### BÉNÉFICES

- ✓ Économies sur la facture énergétique
- ✓ Confort hygrothermique et confort acoustique
- ✓ Durabilité des installations/facilité d'entretien

# PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

La thématique Production d'eau chaude sanitaire permet de garantir la performance énergétique, la qualité et la durabilité des équipements de production d'eau chaude mis en œuvre lors de la construction.



### CONTENU

- Qualité des générateurs
- Performance des générateurs



### PRINCIPALES EXIGENCES

- Marquage qualité des générateurs
- Exigences acoustiques pour les chauffe-eau thermodynamiques
- Niveau de performance des générateurs
- Dimensionnement des ballons d'eau chaude et des générateurs à production instantanée
- Localisation du ballon en volume chauffé ou dans un local tampon
- Accessibilité pour la maintenance et l'entretien



### BÉNÉFICES

- ✓ Réduction de la facture énergétique
- ✓ Qualité et durabilité des équipements
- ✓ Facilité d'entretien/maintenance

# LES OPTIONS HABITAT NEUF

Les options Habitat Neuf permettent d'aller plus loin, et d'intégrer un ensemble de critères pour améliorer la performance, la qualité et le confort des logements.

## LES OPTIONS HABITAT NEUF :

- 22 **HRE** | Habitat Respectueux de l'Environnement
- 30 **HAC** | Habitat Adapté à Chacun
- 38 **EFFINERGIE** | Labels Effinergie
- 43 **TFPB** | Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- 46 **BÂT. BIOSOURCÉ** | Label Bâtiment Biosourcé
- 48 **ATH** | Attestation thermique RT2012
- 50 **E+C-** | Label E+C
- 51 **BONUS CONSTRUCTION** | Bonus de constructibilité
- 54 **TERRITORIALISATION** | Profil Ville de Paris



## FONCTIONNEMENT

- Le respect de l'ensemble des exigences du socle est obligatoire pour l'obtention de la certification.
- Les options sont cumulables.
- Le fonctionnement de chaque option est décrit dans les pages dédiées suivantes.



## BÉNÉFICES

Les options vous permettent de construire une certification 100 % sur-mesure, adaptée à votre projet.

# HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'option Habitat Respectueux de l'Environnement (HRE) permet de construire des logements respectueux de la biodiversité, et répondant aux nouvelles attentes de confort et de cadre de vie des futurs locataires ou acquéreurs, grâce à des thématiques comme la biodiversité, le respect de la végétation ou encore l'accès à la lumière extérieure.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

À chaque prescription correspond un nombre de points (1, 2 ou 4) selon l'effort à fournir pour sa mise en œuvre. L'obtention de l'option HRE est conditionnée par :

- l'atteinte d'au moins 15 points
- le respect d'au moins une prescription pour chacune des thématiques repérées par ★
- le respect d'une prescription obligatoire au choix parmi les 2 thématiques repérées par ★



## THÉMATIQUES DE L'OPTION

- ★ Intégration dans l'environnement local
- ★ Maîtrise de la demande en énergie
  - Autoconsommation – Autoproduction de l'électricité
- ★ Réduction de l'empreinte environnementale et des émissions de CO<sub>2</sub>
- ★ Gestion de chantier
- ★ Maîtrise des consommations d'eau
- ★ Santé et qualité d'usage
- ★ Management et utilisation



## NIVEAUX ARGENT ET OR

Pour valoriser les projets ambitieux

DISTINCTION	MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Niveau Argent	≥ 28 points	≥ 32 points
Niveau Or	≥ 41 points	≥ 49 points



## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 1. INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>ANALYSE DE SITE</b>	Réalisation d'une Analyse des contraintes et opportunités locales	2 PTS <input type="checkbox"/>
<b>USAGE ANTÉRIEUR DU TERRAIN</b>	Construire sur un terrain ayant comporté un bâtiment	1 PT <input type="checkbox"/>
<b>BIODIVERSITÉ</b>	Préserver au moins la moitié des arbres adultes de plus de 2 m	1 PT <input type="checkbox"/>
	Présence d'une toiture ou d'un mur végétalisé	1 PT <input type="checkbox"/>
	Présence d'espaces verts (jardin collectif ou privatif)	2 PTS <input type="checkbox"/>
<b>ÉCOMOBILITÉ</b>	Mise en place d'un pré-équipement pour la recharge d'un véhicule électrique (VE) ou véhicule hybride rechargeable avec identification du circuit VE et boîte de raccordement laissée en attente	1 PT <input type="checkbox"/>
	Mise en place d'un pré-équipement pour la recharge d'un véhicule électrique (VE) ou véhicule hybride rechargeable avec respect d'un nombre minimal de places pré-équipées et vérification du type d'alimentation retenu	2 PTS <input type="checkbox"/>
	Éclairage du local à vélos	1 PT <input type="checkbox"/>
	Proximité des transports en commun	1 PT <input type="checkbox"/>
<b>PROXIMITÉ DES SERVICES DE BASE</b>	Potentiel d'écomobilité : évaluation de la consommation d'énergie engendrée par les déplacements des utilisateurs du bâtiment	1 PT <input type="checkbox"/>
	Présence à moins de 1 000 m du bâtiment d'un magasin d'alimentation et a minima de 2 autres commerces ou services (pharmacie, banque, école...)	1 PT <input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>		



## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 2. MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>QUALIFICATION DU BET</b>	Qualification 1331 ou 1332 par l'OPQIBI ou certifié « NF Études Thermiques »	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>LIMITATIONS DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES</b>	Atteinte du niveau Bbio -20%	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Atteinte du niveau Bbio -30%	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Perméabilité à l'air inférieure renforcée	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Bilan en énergie primaire non renouvelable du projet inférieur ou égal à l'écart autorisé (Bepos Effinergie 2013)	1 PT	<input type="checkbox"/>
	En cas de production d'électricité : consommation conventionnelle d'énergie du bâtiment avant déduction de la production d'électricité à demeure, inférieure à CepEffinergie+ + 12 kWh/m <sup>2</sup> .an (Effinergie +)	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>MESURE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES LOGEMENTS</b>	<b>OU</b> Mesure des consommations énergétiques dans le logement	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mesure des consommations énergétiques dans le logement et affichage pédagogique	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES DES LOGEMENTS</b>	Coupures des matériels électriques en veille dans les logements	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Détection de présence et d'ouverture en cas de chauffage électrique à effet Joule	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR</b>	Détecteur de mouvement ou de présence réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES</b>	Détecteur de mouvement ou de présence réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Détecteur de mouvement ou de présence réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage avec asservissement à la lumière naturelle ET efficacité lumineuse des lampes supérieure ou égale à 20 lm/W	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Réalisation d'une étude d'éclairage des parties communes intérieures	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Présence dans les circulations horizontales et verticales des parties communes d'un éclairage naturel à chaque niveau	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			

HRE

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 3. AUTOCONSOMMATION – AUTOPRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

<b>POTENTIEL D'AUTOCONSOMMATION</b>	OU	Étude du potentiel d'autoconsommation	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Étude de sensibilité sur le potentiel d'autoconsommation	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'AUTOCONSOMMATION</b>	OU	Mesure et affichage de la puissance instantanée et de la production mensuelle réelle	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Production locale d'électricité sans stockage	2 PTS	<input type="checkbox"/>
		Production locale d'électricité avec stockage	4 PTS	<input type="checkbox"/>
			<b>TOTAL DE POINTS</b>	



### 4. RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>RECOURS AUX ENR ET RÉCUPÉRATION DE CHALEUR</b>	OU	Utilisation des énergies renouvelables OU récupération statique de chaleur sur les eaux grises	2 PTS	<input type="checkbox"/>
		Récupération active de chaleur sur eaux grises OU utilisation des énergies renouvelables et récupération statique de chaleur OU consommation issue des EnR supérieure à 15 % de la consommation du chauffage et de l'eau chaude	4 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>SEUIL D'ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub></b>	OU	Calcul CO <sub>2</sub> avec un niveau compatible SNBC 2030	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Calcul CO <sub>2</sub> avec un niveau compatible SNBC 2040 ou 2050	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS</b>	OU	Utilisation d'équipements et matériaux disposant de FDES ou PEP pour a minima 10 éléments	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Utilisation d'équipements et matériaux disposant de FDES ou PEP pour a minima 20 éléments	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'OPÉRATION</b>		Évaluation de l'empreinte environnementale de l'opération <i>non cumulable avec les critères sur l'information environnementale des matériaux et équipements</i>	4 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>MATÉRIAUX BIOSOURCÉS</b>		Information sur la provenance des matériaux biosourcés	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Obtention du Label Bâtiment Biosourcé *	2 PTS	<input type="checkbox"/>
			<b>TOTAL DE POINTS</b>	

\*Voir détail du Label Bâtiment Biosourcé en page 46

## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 5. GESTION DE CHANTIER

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans l'une des 2 thématiques

<b>GESTION DE CHANTIER</b>	Mise en œuvre d'une charte chantier à faibles nuisances	2 PTS <input type="checkbox"/>
	Mise en place d'un schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)	4 PTS <input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>		



### 6. MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans l'une des 2 thématiques

<b>ÉQUIPEMENTS HYDRO ÉCONOMES</b>	OU	Pour la douche, la baignoire, l'évier et le lavabo : marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C2U3 ET WC avec mécanisme de double commande utilisant moins de 7 L d'eau et marquage NF « Appareils Sanitaires »	1 PT <input type="checkbox"/>
		Pour la douche, la baignoire, l'évier et le lavabo : marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3 ET WC avec mécanisme de double commande utilisant moins de 7 L d'eau et marquage NF « Appareils Sanitaires »	2 PTS <input type="checkbox"/>
<b>SUIVI DES CONSOMMATIONS D'EAU</b>	OU	Suivi des consommations d'eau par télé-relève ou report avec affichage pédagogique	1 PT <input type="checkbox"/>
		Suivi des consommations d'eau par télé-relève et facturation mensuelle des consommations	2 PTS <input type="checkbox"/>
<b>MAÎTRISE DU RÉSEAU</b>		Mise en œuvre d'une vanne d'arrêt accessible permettant d'isoler le logement	1 PT <input type="checkbox"/>
<b>RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES</b>		En maison individuelle, installation d'une cuve pour récupération des eaux pluviales et réutilisation de l'eau pour les usages extérieurs	1 PT <input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			



## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 7. SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>QUALITÉ D'USAGE</b>	<b>OU</b>	Présence de protections mobiles extérieures	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Présence de protections mobiles extérieures avec commande centralisée	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Plus de 2 logements sur 3 sont traversants	2 PTS	<input type="checkbox"/>	
	Plus de 90 % des logements donnent accès à une terrasse, un balcon ou un jardin privatif	2 PTS	<input type="checkbox"/>	
<b>CADRE DE VIE ET CONFORT VISUEL</b>	<b>OU</b>	Accès à la lumière naturelle amélioré	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Réalisation d'une étude d'éclairage naturel justifiant un meilleur éclairage	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>QUALITÉ DU RENOUELEMENT D'AIR</b>		Mise en œuvre de solutions pour l'étanchéité des réseaux de ventilation	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Étanchéité à l'air des réseaux de ventilation de classe A	2 PTS	<input type="checkbox"/>
		Réalisation d'un autocontrôle par l'entreprise qui met en œuvre ou coordonne le lot ventilation	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR</b>	<b>OU</b>	Faible émission de composés organiques volatils (COV) : tous les produits destinés à un usage intérieur de classe A	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Faible émission de composés organiques volatils (COV) : a minima 4 produits destinés à un usage intérieur de classe A+ et les autres produits de classe A	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>QUALITÉ ACOUSTIQUE</b>		Fourniture d'un guide de sensibilisation aux nuisances sonores à l'ensemble des occupants	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Qualité acoustique supérieure dans les logements (bruits de chocs)	2 PTS	<input type="checkbox"/>
		Coefficient d'absorption dans les circulations communes supérieur à la moitié de la surface au sol	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>QUALITÉ DE L'INSTALLATION MULTIMÉDIA</b>	<b>OU</b>	Autocontrôle par l'installateur de la mise en œuvre de l'installation de communication	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Autocontrôle par l'installateur de la mise en œuvre de l'installation de communication ET câblage de grade 3TV	2 PTS	<input type="checkbox"/>
			<b>TOTAL DE POINTS</b>	

## HRE | HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



### 8. MANAGEMENT & UTILISATION

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

ESTIMATION DES CONSOMMATIONS	Estimation des consommations des usages mobiliers	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Évaluation des consommations des usages immobiliers	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Estimation des consommations d'eau	1 PT	<input type="checkbox"/>
TRI SÉLECTIF	Installation d'un dispositif de tri sélectif dans le logement ET guide de sensibilisation avec instructions de tri	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Dans le local poubelle : mise en œuvre d'une arrivée d'eau et d'un système d'évacuation des eaux ET sols et murs imperméables et imputrescibles	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Présence d'un local dédié aux encombrants	4 PTS	<input type="checkbox"/>
SENSIBILISATION DES UTILISATEURS	OU Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements ET mise en place d'outils d'information/sensibilisation des habitants	2 PTS	<input type="checkbox"/>
COMMISSIONNEMENT	Fourniture par le demandeur d'une note définissant les moyens et/ou procédures permettant la mise en place d'une démarche de commissionnement	4 PTS	<input type="checkbox"/>
SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'OPÉRATION	OU Mise en place d'un système de management environnemental de l'opération	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Mise en place d'un système de management environnemental de l'opération ET réalisation d'un suivi de performances du bâtiment sur 2 ans ET mise en œuvre d'une enquête de satisfaction sur 2 ans ET intégration de la qualité de l'air intérieur dans les réunions en phase chantier	4 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			

**TOTAL DE POINTS SUR LES 8 THÉMATIQUES HRE\* :**

**MINIMUM OBLIGATOIRE\* : 15 PTS**

\*Pour valider l'option HRE, il faut obtenir au moins 15 points. Voir fonctionnement de l'option et des niveaux OR et ARGENT page 22



# HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN

L'option Habitat Adapté à Chacun (HAC) permet de construire des logements connectés et adaptables grâce à des solutions répondant aux nouveaux enjeux sociétaux comme le télétravail, le maintien à domicile des séniors, l'accessibilité...



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

À chaque prescription correspond un nombre de points (1, 2 ou 4) selon l'effort à fournir pour sa mise en œuvre.

L'obtention de l'option HAC est conditionnée par :

- l'atteinte d'au moins 12 points ;
- le respect d'au moins une exigence pour les thématiques repérées par une étoile. ★



## THÉMATIQUES DE L'OPTION

- ★ Sécurité des personnes et des biens
- ★ Ergonomie et évolutivité du logement  
Connectivité et pilotage du logement
- ★ Cadre de vie et accessibilité aux services



## NIVEAUX ARGENT ET OR

Pour valoriser les projets ambitieux

DISTINCTION	MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF	
Niveau Argent	≥ 24 points	≥ 24 points	<input type="checkbox"/>
Niveau Or	≥ 36 points	≥ 36 points	<input type="checkbox"/>

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

## HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



### 1. SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS PARTIES EXTÉRIEURES ET PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>REVÊTEMENT DES CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS</b>	Mise en œuvre de revêtements non glissants	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>SIGNALÉTIQUE AUX ABORDS DE L'IMMEUBLE</b>	Mise en place d'une signalétique à l'entrée du terrain de l'opération indiquant l'entrée du (ou des) bâtiment(s), le parking, la loge, les caves et le local à vélos, en grands caractères	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>ÉCLAIRAGE DES CHEMINEMENTS EXTÉRIEURS</b>	Détecteur de mouvement ou de présence menant à l'entrée des bâtiments, réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES</b>	Détecteur de mouvement ou de présence réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage OU Commande d'éclairage réalisée par minuterie avec boutons de commande rétroéclairés	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>REVÊTEMENT DE SOLS</b>	Pose d'un revêtement de sol dans le hall d'entrée avec une résistance au glissement équivalente à R9	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Pose d'un revêtement antidérapant sur les marches d'escaliers desservant les logements	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mise en œuvre de tapis d'entrée de la même largeur que la porte d'accès, de longueur 1,5 m a minima ET constitué de deux tapis, un pour les salissures importantes et un second pour absorber l'humidité	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			



# HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



## 1. SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS PARTIES PRIVATIVES INTÉRIEURES

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>CONTRÔLE D'ACCÈS</b>	<b>OU</b>	En maison individuelle, mise en œuvre d'un portier vidéo à l'entrée du logement avec écran couleur	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Mise en œuvre d'un portier vidéo à l'entrée du logement avec transmission d'appel OU Mise en œuvre d'un système domotique avec tablette assurant notamment les fonctions de portier vidéo	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Contrôle d'accès avec un second terminal placé dans une autre pièce du logement	1 PT	<input type="checkbox"/>	
	Présence d'un œil de porte sur la porte d'entrée du logement	1 PT	<input type="checkbox"/>	
	Mise en place d'un entrebâilleur sur la porte d'entrée	1 PT	<input type="checkbox"/>	
<b>PROTECTION MOBILES EXTÉRIEURES</b>	<b>OU</b>	Mise en œuvre pour l'ensemble des pièces de jour et de nuit de fermetures ou de protections solaires extérieures	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Mise en œuvre pour l'ensemble des pièces de jour et de nuit de fermetures ou de protections solaires extérieures ET commande centralisée en cas de volets motorisés	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>ÉCLAIRAGE</b>		Éclairage complet ou partiel des lieux de passage par détection de présence ou de mouvement, avec réglage en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage ou par balisage	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Système va-et-vient pour commander l'éclairage des chambres et du salon avec plusieurs points de commande	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Commande centralisée de l'éclairage permettant l'allumage ou l'extinction de tout ou partie du logement	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Mise en place de commandes rétroéclairées pour les commandes manuelles d'éclairage	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>	<b>OU</b>	Mise en place de détecteurs de fumée communiquant entre eux	1 PT	<input type="checkbox"/>
		Mise en place de détecteurs de fumée communiquant entre eux ET reliés à un transmetteur d'alarme permettant de prévenir à distance l'occupant ou une tierce personne	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>				

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

## HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



### 2. ERGONOMIE & ÉVOLUTIVITÉ DES LOGEMENTS

#### ÉVOLUTIVITÉ

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT</b>	En maison individuelle : utilisation ultérieure du garage attenant au logement en pièce de vie supplémentaire	1 PT	<input type="checkbox"/>
	En maison individuelle : création d'une pièce supplémentaire pour utilisation ultérieure en rez-de-chaussée avec réalisation des fondations pour permettre un agrandissement sans travaux d'infrastructure	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT</b>	Possibilité de transformer la baignoire en douche à l'italienne ultérieurement OU présence d'une douche à l'italienne en complément de la baignoire	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Résistance des parois des salles de bains et toilettes adaptée à la mise en œuvre ultérieure d'une barre d'appui	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Résistance des parois du couloir et des escaliers adaptée à la mise en œuvre ultérieure d'une main courante	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Pré-câblage de la porte d'entrée du logement permettant une automatisation ultérieure de son déverrouillage et une motorisation ultérieure de son ouverture	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			



## HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



### 2. ERGONOMIE & ÉVOLUTIVITÉ DES LOGEMENTS

#### ERGONOMIE

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

FACILITÉ D'USAGE	Présence d'au moins une douche, avec fond antidérapant	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mitigeurs, pour les douches et les baignoires, de type thermostatique à commandes séparées (débit et température) avec une isolation thermique anti-brûlure et marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Robinetterie des vasques des salles d'eau et des cuisines à ailettes ou col de cygne avec marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Installation d'une porte de garage motorisée avec commande fixe et commande mobile, et signal sonore ou visuel	1 PT	<input type="checkbox"/>
ERGONOMIE	OU Mise en place d'une porte d'entrée coulissante a minima pour une chambre et une salle de bains	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mise en place d'une porte d'entrée coulissante pour chaque chambre et chaque salle de bains du logement	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	Pour les toilettes indépendantes, ouverture de la porte des toilettes vers l'extérieur ou porte coulissante	1 PT	<input type="checkbox"/>
DURABILITÉ DES POINTS D'EAU	Présence dans le séjour d'au moins un mur libre et plein, d'une longueur minimale de 2 m	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Mise en œuvre d'un revêtement étanche sur les murs à proximité immédiate d'un point d'eau	1 PT	<input type="checkbox"/>
DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE	Présence de socles de prises : à proximité de l'espace multimédia, de l'espace informatique, dans chaque pièce contenant une douche ou une baignoire, et sur le mur extérieur donnant sur un balcon, une terrasse ou un jardin privatif	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Ceinturage des pièces (chambre, bureau et salon) par des plinthes électriques permettant d'y faire cheminer les câbles de puissance et des réseaux de communication	1 PT	<input type="checkbox"/>
	En maison : Installation d'un socle de prise de courant pour l'alimentation ultérieure d'un monte-escalier.	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			

HAC

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

## HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



### 3. CONNECTIVITÉ ET PILOTAGE DU LOGEMENT

<b>INSTALLATION EN FIBRE OPTIQUE DANS LES PARTIES COMMUNES</b>	En collectif : généralisation du coffret de mutualisation (rangement structuré et protection des liens) ET Autocontrôle par l'installateur de la mise en œuvre de l'installation en fibre optique	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>QUALITÉ DE L'INSTALLATION MULTIMÉDIA</b>	<b>OU</b> Autocontrôle par l'installateur de la mise en œuvre de l'installation de communication	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Autocontrôle par l'installateur de la mise en œuvre de l'installation de communication ET câblage de grade 3TV	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>DISPONIBILITÉ DE L'INSTALLATION MULTIMÉDIA</b>	Mise en œuvre a minima d'une prise RJ45 par chambre, et de 3 prises dans le salon/salle à manger positionnées sur 2 murs distincts	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>GESTION DU CHAUFFAGE</b>	Mise en œuvre d'un thermostat communicant permettant a minima le pilotage de son chauffage à distance, et la création de scénario de chauffe	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			



### 4. CADRE DE VIE & ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES CADRE DE VIE

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>CADRE DE VIE</b>	Mise en œuvre a minima d'une allège vitrée et/ou d'une porte-fenêtre donnant sur l'extérieur dans une chambre et dans le salon	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Présence d'espaces verts du type jardin(s) collectif(s) et/ou privatif(s) dans le cadre de l'opération ou à proximité (visible(s) depuis les logements)	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>FACILITÉ D'ACCÈS</b>	En maison individuelle : construction de plain-pied	1 PT	<input type="checkbox"/>
	En maison individuelle : mise en œuvre d'un ascenseur	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	En collectif : porte du local à ordures pouvant s'ouvrir sous l'effet d'une faible pression	1 PT	<input type="checkbox"/>
	En collectif : présence d'un dispositif d'automatisation ouvrant les portes de hall du bâtiment	2 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>CONCIERGERIE VIA AFFICHEUR OU PORTAIL APPLICATION</b>	En collectif : présence d'un ascenseur dans les bâtiments R+1 à R+3 desservant aussi le sous-sol, le cas échéant	4 PTS	<input type="checkbox"/>
	Mise en œuvre d'un équipement permettant d'informer les usagers sur les actualités du bâtiment, les services à proximité, les horaires des transports, etc.	4 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			

## HAC | HABITAT ADAPTÉ À CHACUN



### 4. CADRE DE VIE & ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

★ Respect obligatoire d'au moins un critère dans la thématique

<b>PROXIMITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN</b>	Présence à moins de 500 m du bâtiment d'un arrêt de transport en commun (bus, métro, tramway, train) OU Présence d'un service de transport collectif à la demande destiné aux habitants de la ville	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>PROXIMITÉ DES SERVICES DE BASE</b>	Présence à moins de 1 000 m du bâtiment d'un magasin d'alimentation (par exemple : épicerie, centre commercial...) et a minima 2 autres commerces ou services (pharmacie, boulangerie, banque, école, crèche, etc.)	1 PT	<input type="checkbox"/>
<b>DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL</b>	Présence de jardins partagés d'une surface de 200 m <sup>2</sup> minimum	1 PT	<input type="checkbox"/>
	Résidence intergénérationnelle permettant d'accueillir à la fois des personnes âgées, des étudiants ou des familles	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	<b>OU</b> Présence d'un local collectif à moins de 250 m, proposant une offre de services et/ou d'activités (informatique, garde d'enfants, aide aux devoirs...) pour les résidents	2 PTS	<input type="checkbox"/>
	<b>OU</b> Présence d'un local collectif à moins de 250 m, proposant une offre de services et/ou d'activités (informatique, garde d'enfants, aide aux devoirs...) pour les résidents, équipé d'une salle de bains et d'une cuisine	4 PTS	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DE POINTS</b>			

**TOTAL DE POINTS SUR LES 4 THÉMATIQUES HAC\* :**

**MINIMUM OBLIGATOIRE\* : 12 PTS**

\*Pour valider l'option HAC, il faut obtenir au moins 12 points. Voir fonctionnement de l'option et des niveaux OR et ARGENT page 30



# EFFINERGIE | LABELS EFFINERGIE

Les labels Effinergie permettent de valoriser la qualité et la performance énergétique du bâtiment grâce à une double certification. Les labels Effinergie permettent également d'obtenir des financements supplémentaires dans certaines régions.



## BON À SAVOIR

Les labels Effinergie permettent aussi de gagner des points pour les options HRE et HAC.



## LES DIFFÉRENTS LABELS EFFINERGIE

Les labels Effinergie se décomposent en deux types :

- Les labels 2013 : ayant comme base la RT 2012 ;
- Les labels 2017 : ayant comme base le label E+C-.

### LABELS 2013



### LABELS 2017 ★



★ Labels recommandés pour préparer la RE2020



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

- Chaque label possède des exigences obligatoires à respecter, indiquées aux pages suivantes.
- Le label BEPOS Effinergie 2013 intègre les exigences du label Effinergie +, en allant plus loin.
- Pour les labels 2017, le label obtenu dépend du niveau Énergie atteint (E2, E3 ou E4).



**PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

<b>QUALIFICATION DU BET</b>	Qualification 1331 ou 1332 par l'OPQIBI ou certifié « NF Études Thermiques »
<b>LIMITATION DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES</b>	Atteinte du niveau Bbio -20% OU Bbio -30%
	Perméabilité à l'air inférieure renforcée
	En cas de production d'électricité : consommation conventionnelle d'énergie du bâtiment avant déduction de la production d'électricité à demeure, inférieure à $Cep_{Effinergie+} + 12 \text{ kWh/m}^2.\text{an}$

**SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE**

<b>QUALITÉ DU RENOUELEMENT D'AIR</b>	Étanchéité à l'air des réseaux de ventilation de classe A
	Réalisation d'un autocontrôle par l'entreprise qui met en œuvre ou coordonne le lot ventilation

**MANAGEMENT & UTILISATION**

<b>ESTIMATION DES CONSOMMATIONS</b>	Estimation des consommations des usages mobiliers
	Évaluation des consommations des usages immobiliers
<b>SENSIBILISATION DES UTILISATEURS</b>	Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements ET mise en place d'outils d'information/sensibilisation des habitants

**11 POINTS HRE OBTENUS GRÂCE AU LABEL EFFINERGIE +**

Plus que 4 points pour obtenir l'option HRE, à répartir parmi les thématiques 1, 4, et 5 ou 6. Voir détails en page 22.

# LABELS EFFINERGIE 2013



 NIVEAU ÉNERGÉTIQUE RT 2012 -20 %

## PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

<b>QUALIFICATION DU BET</b>	Qualification 1331 ou 1332 par l'OPQIBI ou certifié « NF Etudes Thermiques »
<b>LIMITATION DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES</b>	Atteinte du niveau Bbio -20% OU Bbio -30%
	Perméabilité à l'air inférieure renforcée  Bilan en énergie primaire non renouvelable du projet inférieur ou égal à l'écart autorisé

## SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE

<b>QUALITÉ DU RENOUELEMENT D'AIR</b>	Étanchéité à l'air des réseaux de ventilation de classe A
	Réalisation d'un autocontrôle par l'entreprise qui met en œuvre ou coordonne le lot ventilation

## MANAGEMENT & UTILISATION

<b>ESTIMATION DES CONSOMMATIONS</b>	Estimation des consommations des usages mobiliers
	Évaluation des consommations des usages immobiliers
<b>SENSIBILISATION DES UTILISATEURS</b>	Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements ET mise en place d'outils d'information/sensibilisation des habitants

EFFI-  
NERGIE

TFPB

BÂT BIO-  
SOURCÉ

ATH

E+C-

BONUS  
CONSTR'

TERRI-  
TOIRE

# LABELS EFFINERGIE 2013



 **NIVEAU ÉNERGÉTIQUE RT 2012 -20 %**

## AUTOCONSOMMATION – AUTOPRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

**POTENTIEL  
D'AUTOCONSOMMATION**

OU

Étude du potentiel d'autoconsommation

Étude de sensibilité sur le potentiel d'autoconsommation

## RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

**EMPREINTE ENVIRON-  
NEMENTALE DE L'OPÉRATION**

Évaluation de l'empreinte environnementale de l'opération

## MANAGEMENT & UTILISATION

**COMMISSIONNEMENT**

Fourniture par le demandeur d'une note définissant les moyens et/ou procédures permettant la mise en place d'une démarche de commissionnement

## INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

**ÉCOMOBILITÉ**

Potentiel d'écomobilité

**23 POINTS HRE OBTENUS GRÂCE AU LABEL BEPOS EFFINERGIE 2013**

Plus qu'un critère à respecter parmi l'une des thématiques 5 ou 6 afin d'obtenir l'option HRE. Voir détails en page 22.

# LABELS EFFINERGIE 2017



**NIVEAU ÉNERGÉTIQUE** E2C1 a minima, soit approx. RT 2012 -20 %

## PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

<b>QUALIFICATION DU BET</b>	Qualification 1331 ou 1332 par l'OPQIBI ou certifié « NF Etudes Thermiques »
<b>PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE</b>	Perméabilité à l'air inférieure renforcée
	<b>SPÉCIFICITÉ BBC Effinergie 2017</b> : Atteinte du niveau Énergie 2 – Carbone 1 du référentiel E+C-
	<b>SPÉCIFICITÉ BEPOS Effinergie 2017</b> : Atteinte du niveau Énergie 3 – Carbone 1 du référentiel E+C- et production d'EnR
	<b>SPÉCIFICITÉ BEPOS + Effinergie 2017</b> : Atteinte du niveau Énergie 4 – Carbone 1 du référentiel E+C- et production d'EnR

## INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

<b>ÉCOMOBILITÉ</b>	Potentiel d'écomobilité : évaluation de la consommation d'énergie engendrée par les déplacements des utilisateurs du bâtiment
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE

<b>QUALITÉ DU RENOUELEMENT D'AIR</b>	Étanchéité à l'air des réseaux de ventilation de classe A
	Réalisation d'un autocontrôle par l'entreprise qui met en œuvre ou coordonne le lot ventilation

## MANAGEMENT ET UTILISATION

<b>SENSIBILISATION DES UTILISATEURS</b>	Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements ET mise en place d'outils d'information/sensibilisation des habitants
<b>COMMISSIONNEMENT</b>	Fourniture par le demandeur d'une note définissant les moyens et/ou procédures permettant la mise en place d'une démarche de commissionnement

**13 POINTS HRE OBTENUS GRÂCE AUX LABELS BBC, BEPOS ET BEPOS + EFFINERGIE 2017**

Plus que 2 points pour obtenir l'option HRE, à répartir parmi les thématiques 4, et 5 ou 6. Voir détails en page 22.

# TFPB | EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

L'option TFPB permet de bénéficier d'une exonération supplémentaire de 5 ans.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

L'obtention de l'attestation d'exonération TFPB est conditionnée par le respect de **4 critères parmi les 5 ci-dessous** :

- Critère 1** : Modalités de conception de la construction (mise en place d'un système de management de l'opération) ;
- Critère 2** : Modalités de réalisation de la construction ;
- Critère 3** : Performance énergétique et acoustique ;
- Critère 4** : Utilisation d'énergies et de matériaux renouvelables ;
- Critère 5** : Maîtrise des fluides.



## CRITÈRE 1. MODALITÉS DE CONCEPTION DE LA CONSTRUCTION

★ Respect obligatoire de 4 critères parmi les 5.

### SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'OPÉRATION

- Désignation d'un référent environnemental de l'opération
  - Réalisation d'une analyse de site
  - Définition du cahier des charges environnementales du projet
  - Réalisation d'une note descriptive du processus de contrôle et de suivi du volet environnemental mis en œuvre
  - Réalisation de réunions de management environnemental avec l'ensemble des acteurs de l'opération aux étapes clés
- ET EN OPTION :**
- Réalisation d'un suivi des performances du bâtiment sur 2 années après sa réception
  - Mise en œuvre d'une enquête de satisfaction dans les 2 ans suivant la réception du bâtiment
  - Intégration dans les réunions de management environnemental de la qualité de l'air en phase chantier

## TFPB | EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

### CRITÈRE 2. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION

★ Respect obligatoire de 4 critères parmi les 5.

#### GESTION DE CHANTIER

Mise en œuvre d'une charte chantier à faibles nuisances

Mise en place d'un schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)

### CRITÈRE 3. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ACOUSTIQUE

★ Respect obligatoire de 4 critères parmi les 5.

#### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Atteinte du niveau RT 2012 -10% OU RT 2012 -20%

#### QUALITÉ ACOUSTIQUE

Qualité acoustique supérieure dans les logements (bruits de chocs)

### CRITÈRE 4. RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

★ Respect obligatoire de 4 critères parmi les 5.

#### RECOURS AUX ENR ET RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

Consommation issue des EnR supérieure à 15 % de la consommation du chauffage et de l'eau chaude

#### MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Obtention du Label « Bâtiment Biosourcé »

### CRITÈRE 5. MAÎTRISE DES FLUIDES

★ Respect obligatoire de 4 critères parmi les 5.

#### SENSIBILISATION DES UTILISATEURS

Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements ET mise en place d'outils d'information/sensibilisation des habitants

#### ÉQUIPEMENTS HYDROÉCONOMES

Pour la douche, la baignoire, l'évier et le lavabo : marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3 ET WC avec mécanisme de double commande utilisant moins de 7 L d'eau et marquage NF « Appareils Sanitaires »

## 15 POINTS HRE OBTENUS GRÂCE À L'OPTION TFPB

Plus qu'un critère à respecter parmi chacune des thématiques 1 et 2 afin d'obtenir l'option HRE. Voir détails en page 22.



# LABEL BÂTIMENT BIOSOURCÉ

L'option Label Bâtiment Biosourcé permet de valoriser l'usage de matériaux biosourcés, et de garantir une meilleure qualité des matériaux mis en œuvre.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

L'obtention du Label Bâtiment Biosourcé est conditionnée par :

- le respect d'un taux d'incorporation permettant a minima l'atteinte du niveau 1 ;
- le respect du principe de mixité en fonction du niveau atteint ;
- le respect de l'ensemble des exigences sur les caractéristiques des matériaux mis en œuvre.



## PRINCIPALES EXIGENCES

• Respect d'un taux d'incorporation a minima de :

TYPE D'USAGE PRINCIPAL	TAUX D'INCORPORATION DE MATIÈRE BIOSOURCÉE EN KG/M <sup>2</sup> DE SURFACE DE PLANCHER		
	1 <sup>er</sup> niveau 2013	2 <sup>e</sup> niveau 2013	3 <sup>e</sup> niveau 2013
Maison individuelle	42	63	84
Bâtiment collectif, hébergement hôtelier, commerce...	18	24	36

- Le respect du principe de mixité en fonction du niveau atteint :
  - ✓ pour le 1<sup>er</sup> niveau : au moins 2 produits de construction, de la même famille ou non, mais ayant des fonctions différentes ;
  - ✓ pour les niveaux 2 et 3 : au moins 2 familles de produits de construction biosourcés différents.
- Présence de déclarations des impacts environnementaux du matériau (ex : FDES)
- Étiquettes COV de classe A ou A+
- Justificatifs attestant d'un approvisionnement dans des forêts gérées durablement le cas échéant



# ATH | ATTESTATION THERMIQUE RT2012

L'option Attestation Thermique (ATH) permet d'obtenir l'attestation RT2012 d'achèvement des travaux en même temps que la certification, et de gagner du temps et bénéficier d'un interlocuteur unique dans vos démarches.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

Dans le cadre de la certification, l'attestation est :

- délivrée une fois l'opération certifiée ;
- adressée dans un envoi distinct, après la délivrance du certificat Habitat Neuf.



## POINTS DE VIGILANCE

Promotelec Services délivre l'attestation thermique de fin de travaux en sa qualité de certificateur, certifiant la performance énergétique des ouvrages par rapport au référentiel de certification Habitat Neuf. Aussi, dans l'hypothèse où la certification ne pourrait être attribuée, il vous faudra prévoir le recours à un diagnostiqueur pour réaliser cette prestation.



# LABEL E+C-

L'option Label E+C- permet de préparer la RE2020 et de valoriser la qualité environnementale et la performance des projets de construction grâce à une double certification.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION



L'obtention du Label E+C- est conditionnée par :

- l'atteinte d'un niveau Énergie et d'un niveau Carbone ;
- l'application de l'intégralité de la méthode de calcul du référentiel « Énergie Carbone » ;
- le calcul et la transmission de l'ensemble des indicateurs définis par la méthode ;
- la cohérence des données d'entrée pour les calculs environnemental et énergétique.



## NIVEAUX ÉNERGIE

- E1 Sobriété et efficacité énergétique ET/OU recours aux Énergies Renouvelables (ENR)
- E2 **Entre -5 et -15 % des consommations non renouvelables (NR par rapport à la RT2012**
- E3 Sobriété et efficacité énergétique ET recours aux Énergies Renouvelables (ENR) pour les besoins du bâtiment (autoconsommation)  
**-20 % des consommations par rapport à la RT2012** et recours à 20 kWh/(m<sup>2</sup>.an) d'ENR
- E4 Bâtiment producteur d'énergie, et production ENR équivalente aux consommations non renouvelables sur tous les usages du bâtiment



## NIVEAUX CARBONE

- C1 Leviers de réduction de l'empreinte carbone répartis au choix entre les consommations énergétiques ET le choix des matériaux. Aucun mode constructif ni vecteur énergétique n'est exclu.
- C2 Travail obligatoire sur les consommations énergétiques ET le choix des matériaux / Ambition renforcée.

# BONUS DE CONSTRUCTIBILITÉ

L'option Bonus de constructibilité permet de bénéficier d'une augmentation de la surface de construction de leur projet (jusqu'à +30 %) lorsque le Plan Local d'Urbanisme le permet, grâce à l'atteinte d'un niveau de performance énergétique ou environnemental exemplaire.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

L'obtention de l'option « Bonus de constructibilité » est conditionnée par :

- le respect des conditions d'exemplarité environnementale telles que définies ci-dessous et de façon détaillée en page suivante ;

OU

- l'atteinte d'un niveau Bâtiment à Énergie positive E3\*.

### EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'exemplarité environnementale est définie par :

- L'atteinte d'un niveau Carbone 2\* ;
- Le respect de deux critères au choix parmi :
  - Valorisation des déchets de chantier,
  - Utilisation de matériaux biosourcés,
  - Émissions de COV & Contrôle visuel des installations de ventilation.

### BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

L'atteinte d'un niveau E3 ou E4 du label E+C-.\*

\*Voir présentation du label E+C- et détail des niveaux en page 50.

## BONUS DE CONSTRUCTIBILITÉ

### CRITÈRES D'EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE



NIVEAU CARBONE NIVEAU C2 DU LABEL E+C-\*

#### CRITÈRE 1. VALORISATION DES DÉCHETS DE CHANTIER

★ Respect obligatoire de 2 critères parmi les 3.

##### DÉCHETS DE CHANTIER

Quantité de déchets valorisés supérieure à 40 % de la masse totale des déchets de construction, hors déchets de terrassement

#### CRITÈRE 2. UTILISATION DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

★ Respect obligatoire de 2 critères parmi les 3.

##### TAUX D'INCORPORATION

Taux d'incorporation des matériaux biosourcés respectant a minima le niveau 1 du Label Bâtiment biosourcé : supérieur à 42 kg/m<sup>2</sup> de surface de plancher en maison individuelle, et à 18 kg/m<sup>2</sup> en bâtiment collectif

##### CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Fourniture d'une déclaration environnementale de chaque matériau biosourcé valorisé

Pour les produits utilisant du bois ou ses dérivés, fourniture d'un justificatif attestant que le bois provient de forêts gérées durablement (certifications PEFC, FSC ou autre justificatif)

#### CRITÈRE 3. ÉMISSIONS DE COV & CONTRÔLE VISUEL DES INSTALLATIONS DE VENTILATION

★ Respect obligatoire de 2 critères parmi les 3.

##### ÉMISSIONS DE COV

La totalité des produits et matériaux de construction, revêtements de mur ou de sol, peintures et vernis sont étiquetés A+

##### CONTRÔLE VISUEL DES INSTALLATIONS DE VENTILATION

Réalisation d'un contrôle visuel des installations de ventilation selon le protocole Promevent, et résultat du contrôle attestant du respect des exigences réglementaires

\*Voir présentation du label E+C- et détail des niveaux en page 50.



# TERRITORIALISATION | PROFIL VILLE DE PARIS

L'option Territorialisation - Ville de Paris permet de bénéficier d'une aide municipale à la construction pour les bâtiments locatifs sociaux et situés sur le territoire de la métropole de Paris.



## FONCTIONNEMENT DE L'OPTION

L'obtention de l'option « Territorialisation – Ville de Paris » est conditionnée par :

- le respect d'un seuil de performance globale parmi les 3 niveaux proposés ;
- le respect de l'ensemble des exigences de l'option ;
- le respect des prescriptions inhérentes au socle du référentiel.



## NIVEAUX DE PERFORMANCE GLOBALE REQUIS

Le montant de l'aide dépend du niveau de performance atteint :

Pour les logements familiaux

	NIVEAU DE PERFORMANCE	NIVEAU DE L'AIDE MUNICIPALE <sup>(1)</sup>	
1 <sup>er</sup> niveau de performance	Cep ≤ 50 kWhep/m <sup>2</sup> shonRT.an Bbio ≤ Bbio <sub>max RT2012</sub> – 30% <b>Et</b> BBC Effnergie 2017	Niveau 1	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> niveau de performance	Cep ≤ 50 kWhep/m <sup>2</sup> shonRT.an Bbio ≤ Bbio <sub>max RT2012</sub> – 30% <b>Et</b> Bepos Effnergie 2017	Niveau 2	<input type="checkbox"/>
3 <sup>e</sup> niveau de performance	Cep ≤ 50 kWhep/m <sup>2</sup> shonRT.an Bbio ≤ Bbio <sub>max RT2012</sub> – 40% <b>Et</b> Bepos Effnergie 2017	Niveau 3	<input type="checkbox"/>

(1) Pour connaître le montant de l'aide financière associée à chaque niveau, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie de Paris pour obtenir la circulaire de programmation du logement social et intermédiaire à Paris pour l'année en vigueur.

## TERRITORIALISATION | PROFIL VILLE DE PARIS



### INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

#### ANALYSE DE SITE

Réalisation d'une Analyse des contraintes et opportunités locales



### GESTION DE CHANTIER

#### GESTION DE CHANTIER

Mise en œuvre d'une charte chantier à faibles nuisances

Mise en place d'un schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)

Valorisation des déchets de construction > à 40 % des déchets générés



### MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'EAU

#### ÉQUIPEMENTS HYDRO ÉCONOMES

Pour la douche, la baignoire, l'évier et le lavabo : marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C2U3 ET WC avec mécanisme de double commande utilisant moins de 7 L d'eau et marquage NF « Appareils Sanitaires »

#### SUIVI DES CONSOMMATIONS D'EAU

Suivi des consommations d'eau par télérelève ou report avec affichage pédagogique

#### MAÎTRISE DU RÉSEAU

Mise en œuvre d'une vanne d'arrêt accessible permettant d'isoler le logement



### SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE

#### CADRE DE VIE ET CONFORT VISUEL

Accès à la lumière naturelle amélioré

#### QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Faible émission de composés organiques volatils (COV) : tous les produits destinés à un usage intérieur de classe A

#### QUALITÉ ACOUSTIQUE

Fourniture d'un guide de sensibilisation aux nuisances sonores à l'ensemble des occupants

Qualité acoustique supérieure dans les logements (bruits de chocs)

Aire d'absorption équivalente dans les circulations communes supérieure à la moitié de la surface au sol

## TERRITORIALISATION | PROFIL VILLE DE PARIS



### MANAGEMENT & UTILISATION

<b>ESTIMATION DES CONSOMMATIONS</b>	Estimation des consommations des usages mobiliers
	Estimation des consommations d'eau
<b>TRI SÉLECTIF</b>	Installation d'un dispositif de tri sélectif dans le logement ET guide de sensibilisation avec instructions de tri
<b>SENSIBILISATION DES UTILISATEURS</b>	Mise à disposition des occupants d'un guide relatif à l'utilisation du bâtiment et de ses équipements



### SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

<b>ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES</b>	Détecteur de mouvement ou de présence réglable en seuil de luminosité et en temporisation d'allumage OU Commande d'éclairage réalisée par minuterie avec boutons de commande rétroéclairés
---------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



### ERGONOMIE & ÉVOLUTIVITÉ DES LOGEMENTS

<b>FACILITÉ D'USAGE</b>	Présence d'au moins une douche, avec fond antidérapant
	Mitigeurs, pour les douches et les baignoires, de type thermostatique à commandes séparées (débit et température) avec une isolation thermique anti-brûlure et marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3
	Robinetterie des vasques des salles d'eau et des cuisines à ailettes ou col de cygne avec marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3
<b>ERGONOMIE</b>	Présence dans le séjour d'au moins un mur libre et plein, d'une longueur minimale de 2 m
<b>DURABILITÉ DES POINTS D'EAU</b>	Mise en œuvre d'un revêtement étanche sur les murs à proximité immédiate des points d'eau

## 22 POINTS HRE OBTENUS GRÂCE À LA TERRITORIALISATION

Plus qu'un critère à respecter parmi chacune des thématiques 2 et 4 afin d'obtenir l'option HRE. Voir détails en page 22.

## 6 POINTS HAC OBTENUS GRÂCE À LA TERRITORIALISATION

Plus que 6 points pour obtenir l'option HAC, à répartir parmi les thématiques 1, 2 et 4. Voir détails en page 30.



### **PROMOTELEC SERVICES**

5 rue Chante Coq - Tour Chantecoq  
92808 PUTEAUX CEDEX

---

### **RETROUVEZ-NOUS :**

**Sur notre site internet :**  
[www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)

Inscrivez-vous à notre newsletter  
et sur notre appli APS

**Par mail :**  
[contactlabel@promotelec-services.com](mailto:contactlabel@promotelec-services.com)

**Sur LinkedIn :**  
groupepromotelec

---

Accréditation Cofrac Certification, n° 5-0529,  
liste des sites et portée disponibles sous [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)